



## Semaine de la Prévention des incendies 2010



Le thème la Semaine de la prévention des incendies 2010 « **Le feu brûle, La fumée tue** » veut inciter la population à agir en citoyen responsable et à procéder à la vérification régulière des avertisseurs de fumée.

Le bon fonctionnement d'un système de détection dans une résidence, le plus fréquent étant l'avertisseur de fumée, améliore les chances de survie lors d'un incendie. En effet, il y a deux fois plus de risque de mourir dans l'incendie d'une résidence en raison de l'absence de système de détection ou de son mauvais fonctionnement. L'absence de pile dans l'appareil et sa désactivation volontaire par les résidents empêchent le plus souvent son bon fonctionnement.

Les statistiques du Service de sécurité Incendie Régional de L'Érable ont démontrées que lors des visites résidentielles, en lien avec la vérification de la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée, et ce pour les années 2008 et 2009, que 53 % des habitations (logements) ne rencontrent pas les exigences minimales de sécurité prévues à la réglementation en vigueur. **Les avertisseurs de fumée sauvent des vies !**

### Êtes-vous un citoyen averti ?

En cas d'incendie, un citoyen averti à temps voit ses chances de survie doublées. Assurez-vous donc régulièrement que vos avertisseurs fonctionnent.

### Rappelez-vous :

- De vérifier vos avertisseurs qu'ils soient à piles ou électriques, chaque mois.
- De remplacer vos avertisseurs aux 10 ans ou selon les recommandations du fabricant.
- **Le ramonage de la cheminée**, quelle soit de maçonnerie ou préfabriquée.

Une accumulation de crésote représente un risque d'incendie en plus de causer une restriction au niveau de l'évacuation des gaz de combustion vers l'extérieur, ce qui affecte le rendement de l'appareil et représente un risque d'émanation de gaz toxique (CO) à l'intérieur de la résidence.

- La vérification ou l'installation d'un **détecteur de monoxyde de carbone**. Tout appareil de chauffage qui brûle un combustible (bois, mazout, gaz) représente un risque d'intoxication au monoxyde de carbone.
- L'entreposage sécuritaire du BBQ  
Les bouteilles de gaz propane doivent être entreposées à l'extérieur.

Vos comportements prudents réduisent les risques d'incendie. En effet, les incendies peuvent être évités dans la plupart des cas par des règles élémentaires de prudence.

Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le : **819 362-2333 poste 254**, il nous fera plaisir de vous renseigner. Les personnes intéressées peuvent également visiter le site Web du ministère de la sécurité publique à l'adresse suivante : [www.msp.gouv.qc.ca/incendie](http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie), rubrique Prévention.

*Serge Blier, TPI  
Préventionniste, SSIRÉ*

**M. Raphaël Nadeau a quitté le poste de responsable des loisirs au début du mois de septembre. Le comité de loisirs tient à remercier le travail effectué par M. Raphaël Nadeau en tant que responsable des loisirs.**

**Comme il n'y a plus de responsable de loisirs pour un certain temps, ce sont les membres du comité de loisirs qui s'occuperont de la gestion de l'aréna pour cet hiver.**

**Donc pour toutes informations, suggestions ou location de glace à l'aréna, vous téléphonez au centre Gaston Roy au 418-428-3413 et un membre du comité vous rappellera.**

## Internet haute vitesse

# Les récents développements

Le gouvernement fédéral vient d'octroyer du financement à l'entreprise Barrette Xplore inc. afin qu'elle puisse desservir le territoire de la MRC de L'Érable par la haute vitesse. L'entreprise entend offrir des services internet par satellite aux clients qui le désirent. Dès

2011, l'entreprise sera en mesure d'offrir la haute vitesse à prix concurrentiel soit 44,99 \$ par mois. Un forfait intérimaire sera également disponible selon des conditions différentes. Xplore net possède un réseau de détaillants dont un à Plessisville (La Source aux Galeries de L'Érable) qui sont en mesure de vous informer davantage ou vous pouvez consulter le [www.xplore.net](http://www.xplore.net)

Cette annonce remet passablement en question le projet de couverture internet de la MRC de L'Érable car le gouvernement n'entend pas subventionner deux fois la même affaire. La MRC est présentement à évaluer s'il serait possible de compléter le service d'Xplore.net. D'ici là, nous vous invitons à communiquer avec Xplore.net.

## FADOQ Club de St-Ferdinand

### Soirée de danse

samedi, le 30 octobre 2010 à 20h30

Cours de danse avec Léona Germain à 19h15  
à la Salle Communautaire

**Orchestre et prix de présence.**

*Bienvenue à tous*

## Logements à louer

### Villa du Lac William

- Un logement de 4-1/2 pièces (idéal) pour personne seule ou pour couple sans enfants).
- Si vous avez 50 ans et plus et que vous êtes intéressés à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

• **Bertrand Hamel**, directeur de l'OMH de Saint-Ferdinand

• **428-3371**

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault

Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2010

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2010

## Club de Ski de Fond

### « La Clé des Bois »

### Assemblée Générale Annuelle

Jeudi, le 4 novembre 2010 à 19h30

Manoir du Lac William

Tous les membres de la saison

2009-2010 sont les bienvenus.

À noter que le mois d'octobre,  
c'est le mois des moitié-moitié  
pour la «La Clé des Bois».

Merci pour votre support et votre générosité.

## MAISON DES JEUNES

« La Traversée 12-18 »

### Journée des maisons de jeunes

Samedi, le 2 octobre 2010 à 19h00

291 Bernier Ouest

**Remise des prix des rallye dictionnaire  
et rallye d'observation**

**avec le calendrier 2010 de la MdJ**

Procurez-vous votre rallye chez  
Alimentation IGS, Station Service Shell ou  
Maison des Jeunes.

Au plaisir de vous rencontrer !

**Message  
du  
maire**

**Donald Langlois**



Bonjour à vous tous

Lors de la réunion du mois d'août, la municipalité avait été en appel d'offre pour paver dans le rang 6 sud pour une distance de 500 mètres et le rang 10 sud pour environ 1 kilomètre, mais le pavage ne pourrait pas être fait cet automne dû à la mauvaise température connu depuis le début de septembre. En faisant les travaux cet automne, il n'y aurait eu aucune garantie émise par le contracteur, donc les travaux seront effectués au printemps prochain. La température extérieure est très importante, car ce procédé de pavage est fait sur place donc il faut beaucoup de chaleur.

Le ministre de la santé a signé les documents pour que les parties excédentaires soient démolies. Je crois que les appels d'offres seront lancés durant l'hiver. Nous la municipalité n'iront pas à l'encontre de cette décision sauf que nous travaillerons à garder les terrains excédentaires et de recevoir les redevances pour nous aidez à repartir de nouveau projet.

Pour le secteur de Vianney, nous avons effectué tous les tests d'eau que le ministère nous demandait et présentement nous rencontrons les ingénieurs à savoir quelle solution sera la plus avantageuse pour tous.

Beaucoup d'encre a coulé depuis 2005 concernant le dossier d'éolien. En 2005 ce

projet semblait très intéressant pour moi et les élus et il l'est encore plus aujourd'hui si nous voulons faire fructifier la municipalité, et ce malgré toutes les manifestations qu'il a pu y avoir tant au niveau municipal que de la MRC de l'érable. Je crois que tout a été dit soit de positif ou de négatif, il ne reste plus qu'à attendre la décision de la ministre. Comme nous savons tous que c'est le gouvernement qui a décidé de faire un virage vert et de mettre en place une politique énergétique. De même que c'est le gouvernement qui a demandé à l'hydro-Québec de faire des appels d'offres pour augmenter le nombre de mégawatts au niveau du Québec. Alors j'aimerais que toute la population reste calme et se respecte entre eux, que l'on soit pour ou contre le projet et d'arrêter de salir la municipalité de St-Ferdinand et des environs dans les journaux. Présentement je crois qu'il n'y a pas un coin de province du Québec qui ne connaissent pas St-Ferdinand avec tous ces racontars. On pourrait faire parler de nous en des termes meilleurs. La MRC, l'UPA et les municipalités regardent présentement à engager un surveillant de chantier pour toute la durée des travaux.

Voici quelques détails à ne pas négliger des négociations qui ont été amorcées avec la compagnie Enerfin et les élus qui travaillent à toujours faire améliorer la situation de notre milieu :

- un montant de \$ 1800 du mégawatts sera remis annuellement à St-Ferdinand
- un fond d'acceptabilité sera remis au résidant d'un parc éolien
- un fond pour les projets communautaires sera remis à chaque année

*Donald Langlois  
maire*



**Prochaine réunion  
du conseil municipal  
de St-Ferdinand**

**mardi, le 4 octobre 2010  
à 19h00 à la salle du conseil**

**Bibliothèque Onil Garneau**

**••• Heures d'ouverture •••**

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour informations supplémentaires

**Mme Lucie Lamontagne au 428-9607**

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

# Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Adoption d'une politique de santé et de sécurité au travail.

Achat d'un logiciel de télétransmission des paies avec mise et route et formation auprès de PG Solutions au coût de 1 083.60 \$ (taxes incluses).

Accord au Club des motoneigistes du lac William inc. de droits de passage aux fins de permettre la circulation en motoneige et en véhicule d'entretien sur les sentiers qui passent sur notre territoire, soit les mêmes que ceux accordés en 2009 pour un an avec installation par le Club de signalisation conforme aux normes du ministère des Transports.

Autorisation à Michèle Lacroix et Sylvie Tardif d'assister au colloque de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 23 et 24 septembre à Adstock et de défrayer les frais d'inscription de 90 \$ par personne et autres frais encourus.

Acceptation de l'offre de services professionnels de Aqua Data inc. pour l'évaluation préliminaire des comportements hydrauliques du réseau d'aqueduc selon le Code national de prévention des incendies pour environ 44 bornes incendie au coût de 25 \$ l'unité plus environ 3 heures de transport pour les techniciens au taux horaire de 65 \$ (taxes en sus).

Mandat à Gilles Thibault consultant agricole inc. pour piloter notre dossier de demande d'exclusion auprès

de la CPTAQ selon des honoraires variant de 2500 \$ à 3000 \$.

Demande à la CPTAQ l'exclusion des lots no 527a-P et 528-P du Canton de Halifax de la zone agricole pour des fins industrielles et commerciales.

Demande à la MRC de l'Érable son assentiment à l'exclusion des lots no 527a-P et 528-P du Canton de Halifax de la zone agricole pour des fins industrielles et commerciales.

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010, il ne sera plus possible de louer des tables et des chaises autant pour les résidents que pour les non-résidents. Ce service sera offert seulement aux organismes à but non lucratif de Saint-Ferdinand.

Nomination de Donald Langlois comme représentant de la municipalité pour siéger au conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs et de nommer Bernard Barlow comme représentant substitut.

Acceptation de la demande de dérogation mineure de Raymond Henri pour la construction d'un agrandissement de 16 pieds x 22 pieds sur pieux et galerie à son chalet existant au 2304 route Lawrence avec l'obligation de fermer de façon opaque l'espace vide sous l'agrandissement.

Avis de motion : règlement abrogeant le règlement no 2009-88 de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Pinette.

Avis de motion : règlement décrétant des travaux d'égout et de voirie sur la rue Principale Nord et fixant la taxe spéciale pour en recouvrer le coût.

Avis de motion : règlement no 2010-97 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville (nouvelle zone 52 Ra).

Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2010-97 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village

(suite à la 5)

## BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : [info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](mailto:info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

Site web : [www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

## Résumé de *(suite de la 4)*

de Bernierville (nouvelle zone 52 Ra) et annonçant une assemblée publique de consultation le 4 octobre 2010 à 18 heures à la salle du conseil.

Délégation au maire suppléant de présider les assemblées publiques de consultation du 4 octobre 2010 advenant l'absence du maire.

Avis de motion : règlement no 2010-98 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville (zone 37 R/C/I).

Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2010-98 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville (zone 37 R/C/I) et annonçant une assemblée publique de consultation le 4 octobre 2010 à 18 heures à la salle du conseil.

Avis de motion : règlement no 2010-99 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville (zone 7 S/C).

Avis de motion : règlement no 2010-100 modifiant le règlement no 9910-zon de l'ex-Saint-Ferdinand relatifs aux quais.

Avis de motion : règlement no 2010-105 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville (zone 2 Ra/C).

Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2010-105 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville (zone 2 Ra/C) et annonçant une assemblée publique de consultation le 4 octobre 2010 à 18 heures à la salle du conseil.

Achat d'une porte d'acier pour l'aréna auprès de Matériaux Nomelbro inc. au coût de 449.61 \$ (taxes incluses).

Aide financière de 70 \$ aux Chevaliers de Colomb pour leur activité du 9 octobre 2010.

Émission de 5 permis de rénovation, 2 permis d'agrandissement, 3 bâtiments secondaires, 1 lotissement, 2 certificats d'autorisation et 2 bâtiments agricoles et 1 puits artésien.

Approbation des comptes du mois d'août pour un montant de 106 043.69 \$.

## UN RAPPEL AMICAL

Le 3<sup>e</sup> versement de vos taxes municipales sera échu le 5 octobre 2010. Merci!

### Société d'Horticulture de St-Ferdinand

**Décorations d'automne**  
Conférencière : MMme Denyse Proulx  
**mardi, le 19 octobre 2010**  
à la Salle Communautaire à 19h00

### CÉLÉBRATION DE LA CANONISATION DE FRÈRE ANDRÉ

au Stade Olympique de Montréal  
samedi, le 30 octobre 2010  
Voyage organisé en autocar de luxe - Prix 79\$  
comprenant l'autocar,  
un guide accompagnateur, le dîner,  
l'entrée au Stade Olympique, taxes et service  
**Pour informations:**  
**Lise Carrier au 418-428-3312**  
**ou Constance Lemay-B. 418-428-3786**  
Bienvenue à tous!

## Chevaliers de Colomb

Conseil 9149 de St-Ferdinand

Journée colombienne  
**Souper Spaghetti et soirée**  
**samedi, le 9 octobre à 18h00**

à la Salle Communautaire

**Orchestre au programme**  
**Bienvenue à tous**

Le tout sera précédé d'une messe à l'église à 16h00



La Sûreté  
du Québec  
vous informe



## Transport d'un passager sur un quad

Le VTT, plus communément appelé quad, connaît depuis les 10 dernières années un essor remarquable. L'activité se pratiquant 12 mois par année et avec plus de 19 000 km de sentiers entretenus par les clubs affiliés à la Fédération québécoise des clubs quad (FQCQ), il est facile à comprendre pourquoi les quadistes sont de plus en plus nombreux.

La loi sur les véhicules hors route (LVHR) a été modifiée le 10 juin 2009. Voici des règles importantes qui traitent du transport d'un passager sur un quad.

### Siège ajouté sur un quad mono place

Le conducteur d'un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) qui voudrait transporter un passager devra suivre une formation afin d'obtenir un certificat d'aptitude délivré par la FQCQ. Le certificat est quant à lui obligatoire depuis le 10 juin 2010.

En l'absence d'un tel certificat, le conducteur ne peut transporter un passager sur un quad à moins qu'il ne s'agisse d'un modèle spécialement conçu pour 2 personnes par le fabriquant.

De plus, le conducteur d'un véhicule tout terrain modifié (siège ajouté) qui désire transporter un passager doit être âgé d'au moins 18 ans.

### Important

Même avec un certificat d'aptitude entre les mains, le droit de transporter un passager sur un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) est reconnu seulement :

- Sur un sentier visé à l'article 15.
- Sur un chemin public au sens du Code de la sécurité routière, dans les conditions

prévues par les présentes lois telles que les traverses de route et les chaussées désignées.

- Sur un sentier aménagé sur un chemin situé sur une terre du domaine de l'État et exploité par un club d'utilisateurs dans les conditions prévues à la loi ou, à défaut d'un tel sentier sur un tel chemin, sur ce chemin mais uniquement sur la distance nécessaire pour rejoindre un sentier visé par la loi.
- Sur un chemin ou une route privée ouvert à la circulation publique, mais uniquement sur la distance nécessaire pour rejoindre un sentier visé par la loi.
- Sur un sentier de club quad comportant une pente raide ascendante de 17 % ou plus qui est signalisée, le passager qui prend place sur un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) devra circuler à pied à l'extrême droite du sentier sur toute partie de ce sentier.

### Quad conçu par le fabricant pour deux personnes

Pour conduire un vrai quad à 2 places, le conducteur n'a pas besoin d'avoir de certificat d'aptitude sauf pour les conducteurs âgés de 16 ou 17 ans.

Pour informations concernant les sessions de formation, vous pouvez contacter la FQCQ au 1-514-252-3050 ou [www.fqcq.qc.ca](http://www.fqcq.qc.ca)

Pour toutes questions au sujet de la sécurité routière, vous pouvez contacter la Sûreté du Québec au 310-4141.

### ***La Chorale Do-Mi-Sol vous attend pour faire partie de son équipe.***

Les activités de la chorale se déroulent à tous les mercredis à 19h00 à la salle Communautaire.

Les membres (hommes et dames) de la chorale vous attendent et seront heureux de vous accueillir pour chanter, fraterniser, et ce, deux heures par semaine...

Pour info : Louise Lemay au 418-428-3321

**INVITATION À TOUS  
ASSEMBLÉE ANNUELLE  
«Les Fêtes du Lac William»  
Mardi, le 9 Novembre 2010  
au Restaurant L'Oriental  
à 19h30  
Bienvenue à tous**



Nous en profiterons pour remercier tous les donateurs, commanditaires et surtout les bénévoles qui nous ont accordé de leur temps.  
C'est grâce à vous tous que l'organisation des **Fêtes du Lac William** existe depuis bientôt 24 ans.  
Vous avez des idées à suggérer à l'organisation, vous voulez faire partie du comité, on vous attend le 9 novembre...

## Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
<b>Octobre 2010</b>			
	Samedi le 9	Souper Spaghetti et soirée - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire à 18h00
	jeudi le 14	Réunion des Fermières Conférencière : Me Jocelyne Doyle	Salle Communautaire à 19h00
	lundi le 18	Petites trouvailles (tricotin et crochets tunisien) 9h00-12h00	Salle Communautaire
	mardi le 19	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 26	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	samedi le 30	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand Cours de danse à 19h15	Salle Communautaire à 20h30
<b>Novembre 2010</b>			
	jeudi le 11	Réunion des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 16	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 27	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand Cours de danse à 19h15	Salle Communautaire à 20h30
	mardi le 30	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
<b>Décembre 2010</b>			
	jeudi le 9	Souper des Fêtes - Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 12	Noël des Enfants - Chevaliers de Colomb	
	mardi le 14	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	Vendredi le 17	Souper et Soirée des Jubilaires - FADOQ Club St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h30
<b>Janvier 2011</b>			
	mercredi le 5	Clinique de sang - Chevaliers de Colomb et Groupe Nouveau Départ	Salle Communautaire de 13h30 à 20h30
	jeudi le 13	Réunion des Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 16	Partie de cartes et jeux de société à 13h30 - Fermières	Salle Communautaire
	mardi le 25	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	samedi le 29	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand Cours de danse à 19h15	Salle Communautaire à 20h30

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

# Loisirs...

## Retour de chandails

Si vous avez des chandails de soccer, de balle molle ou de hockey, vous pouvez venir les porter au centre Gaston Roy lors de l'inscription de hockey ou d'initiation au patin le lundi 4 octobre de 18 heures à 20 heures

## Inscription au hockey

Pour les jeunes de 6 à 12 ans

Apprentissage des techniques de hockey et aussi joute de hockey

Les lundis à partir de 18 heures

Coût : \$30 pour la saison de novembre à la fin mars

Inscription : Vous devez vous présenter au centre de Gaston Roy le lundi soir 4 octobre de 18 heures à 20 heures pour l'inscription.

L'inscription sera valide seulement avec le paiement le soir même.

Si vous avez des chandails de hockey, balle et soccer vous les rapporterez le lundi 4 octobre.

## Cours d'initiation au patin

Pour les jeunes de 4 à 10 ans

Les mardis soirs de 18 heures à 19 heures

Coût : \$ 30.00 pour la saison de novembre à la fin mars

Inscription : Vous devez vous présenter au centre de Gaston Roy le lundi soir 4 octobre de 18 heures à 20 heures pour l'inscription.

L'inscription sera valide seulement avec le paiement le soir même

## Location de glace à l'aréna

Coût : \$ 40.00 pour les gens de St-Ferdinand  
et \$ 50.00 pour les gens de l'extérieur

Vous laissez votre message au centre Gaston Roy au 418-428-3413 et un membre du Comité de Loisirs vous rappellera dès que possible.

## Location de chaises et de tables

Le Service des Loisirs vous offre de louer pour vos réceptions des chaises au coût de 15 \$ le lot de 100 et des tables au coût de 1\$ par table.

Veillez noter que dorénavant la Municipalité de St-Ferdinand n'offrira plus le service de location de tables et de chaises aux particuliers. Par contre, elle continuera de les prêter aux organismes à but non lucratif et aux festivals de St-Ferdinand qui en auront besoin.

## Offres d'emplois

Les c.v. des entraîneurs de hockey et les surveillants de l'aréna doivent être envoyés au bureau municipal à l'attention du Comité de Loisirs au 821 rue Principale, St-Ferdinand, G0N 1N0, avant le 15 octobre 2010.

## Entraîneurs de hockey

Nous recherchons deux jeunes de 16 ans et plus qui seraient intéressés à entraîner des jeunes de 6 à 12 ans au hockey les lundis soirs et possibilité d'un autre soir selon les inscriptions.

Conditions :

Connaître les rudiments du hockey

Voir au contrôle de l'équipement de hockey

Salaire : \$9.50 de l'heure

## Surveillants d'aréna

Nous recherchons 4 jeunes de 16 ans et plus pour faire la surveillance à l'aréna les soirs et les fins de semaines.

Conditions :

Voir à la réfraction de la glace

Voir à tenir l'endroit propre

Voir à la surveillance

Et tout autre travail connexe à l'aréna

Salaires : \$9.50 de l'heure



Le centre internet de Saint-Ferdinand

Accès par la porte du côté, local adjacent

à la bibliothèque au 620 rue Notre-Dame

Ouvert : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 18h00 à 21h00

Fait partie du réseau des CACI

Les Centres d'Accès Communautaire Internet sont ouverts au public et aux entreprises :

- Pour naviguer, écouter de la musique ou tout simplement profiter des logiciels
- Pour faire de la recherche d'emplois ou de renseignements d'affaires sur Internet,
- Pour s'informer sur une foule de sujets y compris les programmes et services gouvernementaux, pour échanger avec des parents ou amis qui sont au loin et ce, à peu de frais.

**Vous êtes intéressés par les ordinateurs....**

**Vous ne savez pas trop comment les utiliser....**

Nous sommes là pour vous aider et vous initier à faire comme les nombreuses personnes qui comme vous étaient intriguées par la technologie de l'informatique.

*De l'assistance est disponible sur place et/ou de la formation si vous préférez*

Pour information : 418-428-9607 demandez Nicole

<http://cacist-ferdinand.blogspot.com>